Le grand Montvertipontain

Votre bulletin municipal de Janvier 2023

Sommaire

PETITS ET GRANDS TRAVAUX 4

LE SERVICE PUBLIC À CŒUR 6
Organigramme 6
Équipe Administrative 7
Émilie Reydon, secrétaire générale 7
Églantine Cornevaux, secrétaire comptable 7
Florent Montebello, secrétaire administratif 7
Caroline Fournel, secrétaire administrative 8
Bonne retraite ! 8

LE FONCIER,
UN ENJEU DE TAILLE POUR NOTRE COMMUNE 9
Régularisation des biens sectionnaux : c'est fait ! 9
Logements communaux : un atout pour notre territoire 9

RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE 10
Une saison estivale réussie pour nos hébergements touristiques communaux 10
La saison vue par Jérôme Dance 10
Le gîte de séjour de Champlong-du-Bougès : un bilan plus mitigé 11
Stationnement et circulation dans le bourg du Pont de Montvert : une année de confirmation 11
De nouveaux panneaux pour la cascade de Rûnes 12

LA CULTURE EN COMMUN(E) 13
CINECO 13
La municipalité s'implique 14
La médiathèque 14

INFOS PRATIQUES 15
Services 15
Santé 15
Urgences 15

Mot du Maire

Cher·e·s Citoyen·ne·s,
cher·e·s administré·e·s,

Comme chaque année à pareille époque, nous retrouvons ce moment agréable de passage d'une année à l'autre où il est coutume d'échanger des vœux. Je profite donc de cet instant et du bulletin municipal pour vous présenter, en mon nom et celui du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Si la sortie de crise sanitaire tarde à venir, si le conflit européen atteint son paroxysme, je voudrais tout d'abord m'attarder sur tous ceux et celles qui ont connu ou connaissent des ennuis familiaux, de santé, d'argent ou d'emploi, en souhaitant que l'année 2023 soit moins préoccupante dans ce domaine et leur apporte un regain de bonheur ou de confort. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont malheureusement quittés cette année.

Au niveau municipal, c'est l'occasion aussi de jeter un regard sur ces douze derniers mois d'activité et de tirer les enseignements en vue de commencer 2023 dans de bonnes conditions. Les premiers objectifs de travaux sont soit réalisés et financés, soit en instance de réalisation.

Ce bulletin a vocation à vous informer sur ce qui a été entrepris cette année, même s'il est impossible d'en faire la liste complète, tant la vitalité de l'équipe d'agents municipaux force le respect et l'admiration. Les équipes administratives, autour de la secrétaire générale Émilie Reydon, et techniques avec Franck Pieri, ont atteint les objectifs fixés par l'équipe

Bulletin minicipal édité par la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère.
Rédaction : Florence Boissier - Conception graphique : Julie Mercey - www.juliemercey.com.
Crédits photos : Mairie du Pont de Montvert - Sud Mont Lozère, Emilie Reydon (couverture) et Adobe Stock.
Journal édité à 600 exemplaires.

municipale ; contribuant ainsi à assoir pour une première année une situation financière satisfaisante. Leur implication et dévouement pour faire en sorte que le Pont de Montvert - Sud Mont Lozère soit une commune agréable à vivre n'est plus à démontrer. Il nous tenait donc à cœur de valoriser leur travail au travers de ce bulletin, comme nous souhaitons le faire dans toutes les éditions qui suivront.

J'en profite pour remercier et soutenir nos commerçants, artisans, agriculteurs, gendarmes, pompiers, postiers, personnels soignants et éducatifs qui participent activement à la vie économique et sociale de la commune permettant de maintenir un service de proximité important pour la population pontoise et notre ruralité. Je salue leur engagement, leur dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations qui vont avec.

Ce bulletin met également en avant toutes les « petites » choses que nos équipes réalisent, celles qui, nous l'espérons, contribuent à améliorer votre quotidien : l'effort humain et financier consenti pour l'entretien de la voirie revêtue ou non et des fossés, l'accès aux logements, la rénovation des bâtiments communaux et du sanitaire principal de notre camping, la régularisation de nos baux communaux et sectionnaux, l'acquisition du foncier (biens vacants et biens sans maître) pour conforter la dynamique agricole de notre commune, etc. Nous aurions également pu évoquer les investissements pour assurer un déneigement optimum, les actions de soutien à nos services publics et nos associations avec leurs nombreux bénévoles, la régularisation achevée de nos captages d'eau ou l'entretien de nos bassins d'eau, et beaucoup d'autres choses encore ! Les demandes légitimes et diversifiées de nos citoyens pour améliorer leur quotidien sont autant de dossiers traités avec empathie, bienveillance et sérieux par nos différents élus. Certes, tout n'est pas réussi à la hauteur des espérances de tout un chacun mais nous nous efforçons d'y répondre au mieux ; en fonction de nos moyens et de nos disponibilités.

D'autres projets majeurs portés par notre communauté de communes feront l'objet d'une attention particulière pour l'année qui vient. La rénovation de notre maison de santé pluridisciplinaire ainsi que les grands travaux de la nouvelle maison du Mont Lozère regroupant l'Entente Causses Cévennes, l'Office de Tourisme et le Parc National des Cévennes (collection musée de France) à l'ancienne poste de notre centre-bourg, le logement, l'eau avec le barrage de Caguefer (point essentiel de l'eau sur une partie de notre commune), la rénovation de la mairie et sa chaufferie mutualisée avec la Com Com, la mise en application de notre PLU, sont autant de projets structurants importants qui rythmeront le quotidien de notre vie locale. Gageons qu'ils soient parfaitement réussis pour le bien-être de nos administrés et le développement de notre commune.

Vous pouvez compter sur notre motivation sans faille et parvenir ainsi, avant la fin de notre mandature, à concrétiser un grand nombre de nos engagements et faire rayonner notre belle commune du Pont de Montvert - Sud Mont Lozère. Je souhaite que chacun de vous s'y associe pleinement, au travers de nos commissions municipales qui vont se poursuivre, en présentant des idées, des propositions et observations constructives au moyen d'un dialogue ouvert et sincère.

Qu'il me soit permis d'adresser toute ma reconnaissance aux différents partenaires (structures et collectivités) qui œuvrent par leurs aides financières ou d'ingénierie à l'aboutissement de nos projets : État, Région, Département, Parc National des Cévennes, ONF, Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère, PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), etc.

Je n'oublie pas également d'adresser mes chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui m'entourent au quotidien : le conseil municipal, mes adjoints et conseillers municipaux, sans oublier leurs conjoints et familles, qui, par leur présence et leur travail, œuvrent sans relâche au sein de notre commune. Par avance soyez en remerciés et soyez assurés de mon entier dévouement.

Pour finir, en mon nom et au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom de tous les agents communaux, je vous réitère mes vœux et vous souhaite une très bonne année 2023.

"La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent." Albert Camus

Le maire

Stéphan Maurin

PETITS ET GRANDS TRAVAUX

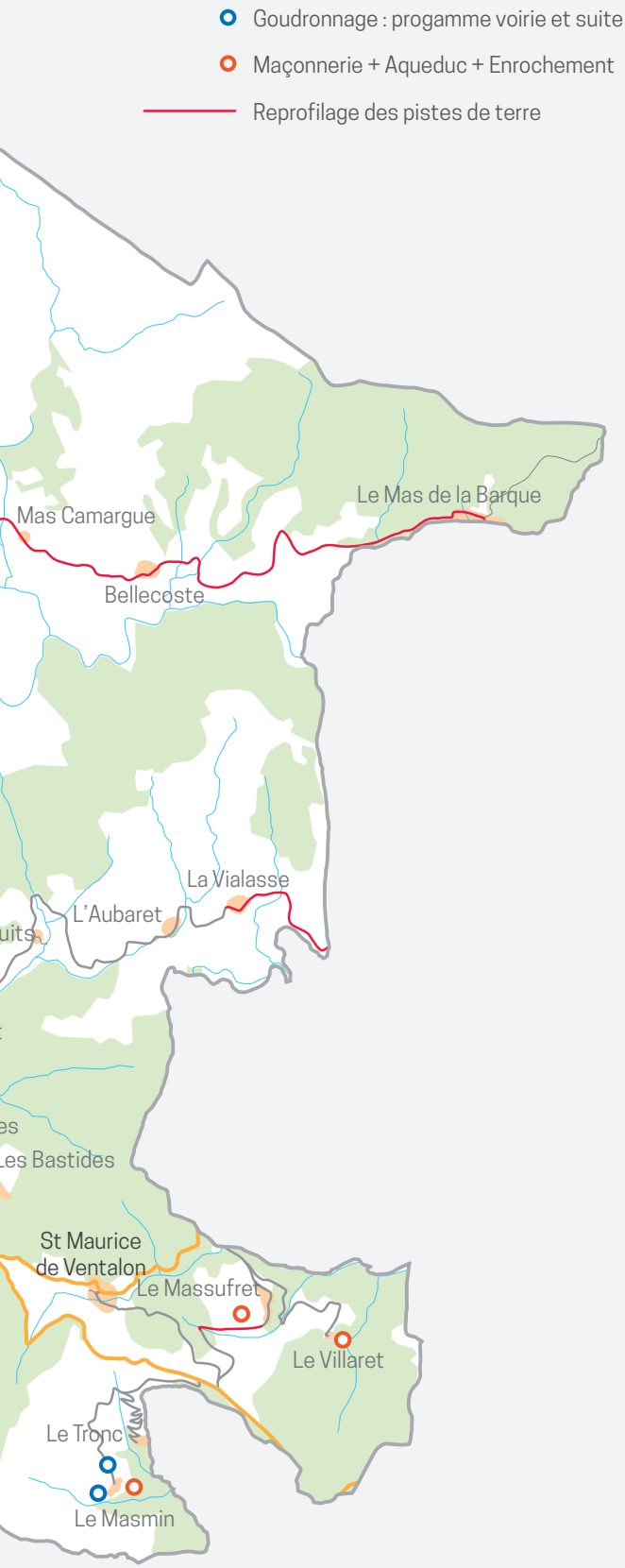

L'année 2022 a été marquée par un effort financier considérable pour assurer les réparations des voies et ouvrages endommagés par les 2 catastrophes naturelles de juin et septembre 2020. La municipalité devait en effet attendre de connaître le montant des aides pour engager le financement des travaux (28,15 % de l'état, 15 % de la région et 15 % du département et 41.85 % de la commune) ; c'est chose faite. Les dépenses s'élèvent ainsi à **99 297,66 €** : reprise de voies sur tout le territoire de la commune, dégagement d'aqueducs et de fossés, reprise du réseau d'assainissement sur le Martinet, maçonneries et reprise d'ouvrages hydrauliques, notamment aux Rouvières, au Massufret, Masmin et au Villaret de Saint-Maurice, des hameaux fortement touchés par ces épisodes cévenols successifs.

À ces travaux s'ajoutent ceux réalisés dans le cadre du programme voirie, à hauteur de **67 237,88 €**. D'autres fonds ont été mobilisés pour la réfection de l'impasse d'accès au Tarn entre la boulangerie et l'Auberge des Cévennes (7056 €), ainsi que le nivellement et le terrassement de la VC reliant la RD20 à la RD998 (via Champlong-de-Lozère) et au Cros, pour un montant de **87 698,88 €**.

Au total, la commune a pu engager 261 290,42 € de travaux. Pour assumer ces coûts, il a fallu réaliser un important travail administratif, ainsi qu'un travail de terrain considérable pour notre adjoint aux travaux François Folcher, afin de présenter des dossiers de demandes d'aides viables. Un grand merci doit être adressé aux équipes qui ont œuvré dans l'ensemble de ces dossiers !

LE SERVICE PUBLIC À CŒUR

Entrer dans le détail des missions de chaque agent nécessiterait un espace bien plus important que celui qu'offre le cadre de ce bulletin municipal. En effet, la variété des tâches et des services que les employés municipaux rendent à une commune fait que leurs métiers sont parfois difficiles à appréhender par les administrés que nous sommes. Leur action indispensable mérite néanmoins d'être partagée, c'est pourquoi nous avons demandé à chacun·e d'entre eux·elles de s'exprimer sur ce qui leur apporte le plus de satisfaction, en toute simplicité.

La première équipe à qui nous ouvrons nos colonnes pour évoquer son quotidien est donc l'équipe administrative, composée aujourd'hui de quatre agent·es.

équipe Technique

Franck Pieri
Chef de l'équipe technique

Agents techniques polyvalents :
Jérôme Dance
Alain Gauch
Ali Gayrbekov
Didier Girard
Franck Peyronnet

équipe Gîte et camping

Gîte :
Doris Damasco
Accueil et régie

Camping :
Dilyana Ananieva
Accueil et régie
Jérôme Dance
Accueil et entretien

équipe Administrative

Eglantine Cornevaux
Secrétaire comptable
Caroline Fournel
Secrétaire administrative

Service à la population :
Florent Montebello
Marie Josée Commandré

Emilie Reydon
Secrétaire Générale

équipe Bibliothèque

Christiane Molines
Josette Mercier

équipe Entretien

Josette Mercier
Responsable produits
Dilyana Ananieva
Mairie
Martine Capocci
Foyer logement
Florence Dance
Gite, camping, divers
Nadya Valcheva
Crêche, centre de soin, mairie, gite, camping
Saisonnier
Camping

équipe Ecole

Joël Daudé
Cuisinier

ATSEM :
Martine Capocci
Delphine Ramdane

Périscolaire :
Dilyana Ananieva
Doris Damasco
Nadya Valcheva
Justine Viala

équipe Administrative

De gauche à droite : Églantine Cornevaux, Caroline Fournel, Émilie Reydon, Florent Montebello

Émilie Reydon, secrétaire générale

En tant que secrétaire générale, je suis la cheffe d'orchestre invisible de la commune. Je suis en charge du bon fonctionnement de la mairie via la gestion des ressources humaines, des finances, des travaux, des commandes, etc. Mais aussi des assemblées. **C'est à moi de faire en sorte que les décisions prises par les élus deviennent réalité, tout en restant dans la légalité.** Ainsi, une fois qu'une idée est devenue un projet, c'est moi qui cherche les financements et rythme les différentes étapes de sa réalisation, sans oublier d'en assurer le fonctionnement une fois le cordon d'inauguration coupé.

Évidemment, il n'arrive jamais que tout se déroule sans accroc. Là aussi, c'est à moi de résoudre les problèmes qui se présentent au fur et à mesure de leur survenue. C'est, tout bien considéré, ce qui me prend le plus de temps mais aussi ce qui est la part de mon métier qui me plait le plus. J'organise, je programme et je réajuste en permanence, pour chaque compétence et chaque projet initié par la municipalité, quel que soit son importance. C'est un travail de l'ombre, et j'avoue que j'en tire satisfaction. Peu de personnes ont conscience de ce travail, et c'est très bon signe. **Si les administrés ne se rendent compte de rien, cela signifie que j'ai résolu tous les problèmes à temps !**

Lorsque j'ai commencé à travailler pour la mairie du Pont de Montvert en 2009, nous étions 9 agents et je gérais un budget de 700 000 € ; aujourd'hui, nous sommes 20, pour un budget de 1 600 000 €, juste en fonctionnement. Nous avons considérablement changé d'échelle en devenant la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère. Nous devons par ailleurs nous adapter en permanence aux nouvelles législations et aux nouveaux outils. Mon métier a donc beaucoup évolué par rapport à mes débuts.

Pour autant, il est plus que jamais porteur de sens pour moi. À mon échelle, je me sens utile pour ma commune et les gens qui y habitent et ça, c'est un sacré privilège !

Églantine Cornevaux, secrétaire comptable

Je travaille à la mairie depuis février 2020. Avant cela, j'exerçais dans le privé. J'habite Ventalon-en-Cévennes et je suis maman de 3 enfants. Travailler au Pont de Montvert convient bien à mon organisation, bien sûr, mais je suis surtout très attachée à ce que mon travail serve à la communauté. **Je ne suis pas élue mais j'œuvre aussi pour le bien commun !** Travailler pour le service public a du sens pour moi.

Mes missions me permettent de toucher à tous les domaines de compétences d'une mairie. En effet, tout passe inévitablement par la comptabilité, il y a toujours une question financière à résoudre. J'ai donc l'avantage d'avoir une vue globale de tout ce qui concerne la vie d'une municipalité. J'aime aussi beaucoup être en contact avec les usagers. J'ai d'ailleurs un message pour eux : **il ne faut surtout pas hésiter à nous contacter pour toutes questions en lien avec la facturation.** Les contraintes de temps ne me permettent pas toujours de trouver les réponses immédiatement, mais je suis quelqu'un de rigoureux et j'ai à cœur d'assurer le suivi des demandes : je finirai toujours par recontacter les personnes qui ont besoin d'une réponse, c'est un véritable engagement pour moi.

Florent Montebello, secrétaire administratif

Je travaille à la mairie de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère depuis avril 2021. J'ai quitté Montpellier pour venir m'installer en Lozère, c'était un choix. J'ai passé une licence

professionnelle pour pouvoir occuper un poste en mairie. Les administrés me connaissent maintenant, car j'assure l'accueil, physique, téléphonique et numérique. C'est un métier où il faut aimer le contact humain, ce qui est mon cas. Cet échange quotidien avec les administrés, c'est vraiment ce qui est le plus intéressant, et parfois le plus difficile, il faut le reconnaître ! **Les personnes qui se présentent à l'accueil cherchent des réponses, c'est mon devoir de faire en sorte qu'elles repartent satisfaites.** Ce n'est pas toujours simple, car les demandes sont très nombreuses. Il faut être à la hauteur, parfois dans des délais très courts. Je m'attache donc à être le plus précis possible sur ces délais : il est inutile d'être irréaliste et de promettre l'immédiateté, cela serait contre-productif pour les administrés. Il me faut donc définir des priorités et être ultra-organisé. La qualité du service public en dépend.

La nature des compétences des collectivités évoluant sans cesse, je dois aussi me montrer pédagogue : toutes les démarches administratives nécessaires à la vie de tous les jours ne relèvent pas d'une mairie. Il me faut donc guider chacun vers le guichet qui pourra satisfaire la demande, et c'est parfois frustrant pour les administrés.

Assurer l'accueil administratif est loin d'être l'unique tâche qui m'incombe, j'ai beaucoup de missions « d'arrière-plan » qui ne sont pas directement visibles depuis la banque d'accueil. Je m'occupe également de l'urbanisme, des élections, de la rédaction des arrêtés de voirie, des courriers, des demandes de débit de boisson, de manifestations sportives, des déclarations diverses, en somme, **toute la « petite administration » sans laquelle la municipalité ne pourrait pas fonctionner.** J'ai donc vraiment le sentiment d'être utile.

Caroline Fournel, secrétaire administrative

Je suis la petite dernière, arrivée depuis peu pour renforcer l'équipe administrative. J'ai assuré un remplacement durant l'été et j'ai été rappelée ensuite pour un contrat plus long. **L'équipe avait vraiment besoin d'un soutien face aux défis qui l'attendent chaque jour.**

J'habite de « l'autre côté » du Mont Lozère, à Cubières. Avant cela, j'étais en charge de l'enfance et la jeunesse à la Communauté de communes Mont Lozère, au Bleymard, après quoi j'ai choisi de me former aux métiers de l'administration à l'université de Mende.

Pour l'instant, je découvre la grande diversité des missions de la mairie, je découvre également le beau territoire de cette commune ! L'ambiance au sein de l'équipe est très respectueuse, on m'a fait confiance dès la prise de poste ; j'ai vraiment envie de m'investir, car il y a un vrai retour. J'aime beaucoup l'accueil, même si je ne suis pas encore en mesure de répondre à toutes les questions. Ça viendra ! **Le lien permanent avec les administrés et les élu·es m'intéresse, ça permet de lever le nez de son ordinateur, j'apprécie vraiment ces moments.** Ce sont des tâches qui ouvrent à des problématiques concrètes, qui font sens. J'espère gagner en compétences et satisfaire au mieux ceux qui m'ont fait confiance.

Bonne retraite !

Plusieurs employé.es de la mairie ont fait ou feront très prochainement valoir leurs droits à la retraite : Mireille Mazoyer, Marilou Pantel et, bientôt, Marie-Josée Commandré et Alain Gauch. Chacun·e·s d'entre eux·elles, dans son domaine de compétences, ont œuvré au bon fonctionnement de nos services publics, durant de nombreuses années.

Les élu.es et les agent.es de la municipalité tenaient à leur témoigner toute leur gratitude pour ce service accompli : que cette nouvelle ère de vie puisse leur apporter pleine satisfaction et sérénité !

LE FONCIER, UN ENJEU DE TAILLE POUR NOTRE COMMUNE

Régularisation des biens sectionnaux : c'est fait !

Nous vous en parlions au début de l'année 2022 : la commission agriculture, appuyée par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural), a lancé dès le mois de mai 2021 un long travail de régularisation des biens de section (des biens administrés par la commune, comme des pâturages ou des forêts, mais dont la jouissance revient aux habitants).

74 parcelles étaient concernées par cette opération, représentant **331 hectares** sur les 501 hectares disséminés sur le territoire de la commune. Ces parcelles étaient déjà exploitées, le travail consistait donc à vérifier la légalité des occupations, les revoir si nécessaire, puis procéder à la rédaction d'un bail en bonne et due forme.

Après de nombreuses réunions auxquelles ont été associés les agriculteurs, cette opération s'est enfin achevée avec succès en octobre 2022 par l'élaboration de **17 baux rédigés** par la SAFER, pour la sécurité foncière de tous.

Logements communaux : un atout pour notre territoire

Le parc immobilier de la commune compte **64 bâtiments**, parmi lesquels 4 bureaux et 4 locaux commerciaux, pour des recettes s'élevant à environ **79 000 €**.

Une part non négligeable de ce parc est dédiée à la location résidentielle : Il s'agit de 22 logements, répartis sur l'ensemble du territoire, de Saint-Maurice à La Brousse. Notre commune compte par ailleurs plus de 60 % de résidences secondaires (étude INSEE 2018) et 5 % de logements vacants. Ce parc immobilier joue donc un rôle déterminant dans le nécessaire équilibre entre résidences principales/résidences secondaires, indispensable à la vie de nos services publics, notamment l'école.

Dès la prise de fonction en mai 2020, un état des lieux général de ces bâtiments a été réalisé. Le constat fut malheureusement sans appel : la plupart des bâtiments doivent faire l'objet d'investissements. Plusieurs axes de travail ont été retenus :

- **Réhabiliter le parc locatif individuel :** en 2022, trois bâtiments ont fait l'objet d'une réfection de toiture, à Saint-Maurice-de-Ventalon, à Masméjean et au Pont-de-Montvert (quartier de l'Estournal).
- **Réhabiliter le parc locatif collectif :** le foyer logement méritait, après presque 30 ans de bons et loyaux services, un sérieux rafraîchissement. Le cabinet Bessin Sebelin s'est penché sur la question et réalise actuellement une étude de faisabilité. En attendant la grande réhabilitation, les chauffages des parties communes ont été remplacés et en 2021, deux appartements ont été rénovés.

  Le bâtiment de la Géôle, dont la toiture s'était effondrée, a fait également l'objet d'un investissement important, à hauteur de **40 700 €**.

  D'autres menus travaux, notamment autour des systèmes de chauffage, sont venus compléter la liste des dépenses : elles se sont ainsi élevées en 2022 à **99 654 €**.

  Cet investissement important est le résultat d'une forte volonté municipale : permettre à tous nos locataires de bénéficier de bonnes conditions de vie, maintenir ce parc immobilier en bon état sur le long terme. Bien sûr, la municipalité a sollicité des aides pour amortir le coût global, notamment sur les réfections de toiture, auprès de l'état et du conseil départemental de la Lozère.
- **Continuer d'enrichir ce parc immobilier par de nouvelles acquisitions :** pour ce faire, la commune a notamment mis en vente plusieurs terrains constructibles, exclusivement réservés à des projets d'installation à l'année. Elle a ainsi débloqué des fonds pour permettre l'acquisition d'une maison à Masméjean, dans le but d'y installer des locataires à l'année. Nous y avons accueilli, depuis peu, la famille Péron, dont les enfants fréquenteront bien sûr l'école.

RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE

Une saison estivale réussie pour nos hébergements touristiques communaux

La commune gère directement trois structures d'hébergements touristiques indispensables à l'accueil touristique : le **camping du Gilliaou**, le **gîte d'étape** situé dans les bâtiments qui abritent la salle polyvalente, ainsi que le **gîte de Champlong du Bougès**, propriété de l'Office National des Forêts dont la gestion a été confiée à la commune. Le camping et le gîte, ouverts de mars à novembre, répondent à un véritable besoin pour des séjours courts, puisque la commune marque une étape sur de nombreux parcours en grandes itinérances (GR®68, 70, 7, 670, etc.). Le premier a hébergé **5 993 campeurs** sur l'ensemble de l'année 2022, le deuxième a accueilli **2 682 locataires**. Les bénéfices s'élèvent à près de **56 000 €**, ce qui constitue un apport financier important pour le budget de la commune.

C'est également une source d'emplois non négligeable, puisque **6 personnes interviennent tout au long de la saison pour assurer la régie, l'accueil et l'entretien quotidien.** Jérôme Dance a remplacé Arnaud Varin à l'accueil et à l'entretien du camping, Doris Damasco a pris le relais de Mireille Mazoyer pour le gîte d'étape, cette dernière ayant fait valoir ses droits à la retraite en avril 2022. Dyliana Ananieva, quant à elle, assure toujours l'accueil du camping, avec l'appui de Florence Dance et Nadya Valcheva pour l'entretien global des sites. Pour la saison, Lélio Marty est venu renforcer l'équipe sur un contrat saisonnier.

La saison vue par Jérôme Dance

J'ai pris mon poste au sein des services techniques dès le début de l'année 2022, j'ai ainsi pu préparer l'ouverture du camping. J'ai récemment acquis une maison sur la commune, après une carrière bien occupée puisque je possédais une boulangerie dans la région Alésienne. En choisissant de m'installer ici, il était tout naturel de m'impliquer dans la vie locale, de mieux connaître ses habitants et son territoire, en rejoignant l'équipe technique.

Cette première saison s'est très bien passée. J'assure l'accueil et l'entretien des extérieurs au camping (taille des haies, réparations diverses, etc.). Les randonneurs sont très sympathiques, l'ambiance entre les résidents est bonne. En juillet-août, le travail est plus physique et plus intense, mais ça fait partie du jeu.

Fin août, **nous avons mis en place des composteurs**, le bilan est pour l'instant très positif, les résidents ont joué le jeu. Ces composteurs sont d'ailleurs accessibles à tous, il ne faut surtout pas que les riverains hésitent à les utiliser !

Le point noir reste l'usure des sanitaires principaux, le projet de réhabilitation se met doucement en place. Les coûts sont importants mais nous avons bon espoir de parvenir à proposer un accueil optimal. Les sanitaires du fond avaient été totalement réhabilités en 2020, les espaces partagés (barbecue, terrain de pétanque) ont également été refaits.

Nous attendons maintenant la livraison de toutes **nouvelles bornes électriques** pour pallier les problèmes d'ampérage inadaptés. Tous les paiements peuvent désormais se faire par carte bleue.

Nous avons également inauguré un **service de locations de tentes**, très apprécié, pour les randonneurs qui souhaitent alléger leur bagage. Pour ma part, je compte bien continuer à travailler à l'embellissement du site, pour qu'il soit le plus agréable possible pour les résidents.

Le gîte de séjour de Champlong du Bougès : un bilan plus mitigé

Les modalités de gestion convenues avec le propriétaire, l'Office National des Forêts, ont été revues dans l'objectif de permettre à la commune d'intervenir plus globalement et plus rapidement sur l'intendance des lieux.

L'équipe communication de la mairie, avec le soutien de l'Office de Tourisme, s'attelle désormais à améliorer sa visibilité, notamment en permettant, comme déjà c'est le cas pour le gîte d'étape et le camping depuis le début de la saison, une réservation en ligne.

C'est en effet un gîte parfait pour des séjours plus longs au cœur de la nature, avec une capacité d'accueil de 4 personnes, idéal pour les familles. N'hésitez pas à le recommander !

Stationnement et circulation dans le bourg du Pont de Montvert : une année de confirmation

À l'issue de l'expérimentation de l'été 2021, une commission ouverte à tous et un sondage en ligne ont été organisés par les élus, afin de recueillir avis, suggestions et points d'amélioration. Une centaine d'administrés se sont prêtés au jeu, nous les remercions fort chaleureusement !

Rappelons que l'objectif principal est bien de fluidifier la circulation, en permettant aux véhicules de se croiser plus aisément. La grande majorité des participants à cette consultation a donc reconnu que cet objectif avait bien été atteint au cours de l'été 2021, validant ainsi le principe d'une reconduction de l'action.

Pour rappel, **la suppression de 54 places** de stationnement du 14 juillet au 31 août, entre 8h et 19h, avait été compensée par **la création de 66 places** à Plaisance, au niveau de temple et du quartier de l'Estournal, s'ajoutant aux **140 places disponibles sur les parkings gratuits**, dont l'organisation a été optimisée par le marquage au sol.

Les échanges en commission ont permis de cibler quelques points d'amélioration, pour mieux concilier les besoins des riverains avec les impératifs de circulation au plus fort de la saison touristique.

Améliorer l'information

Deux panneaux d'information ont été installés aux entrées ouest et est du bourg, afin que les usagers puissent être informés autrement que par les marquages au sol et les panneaux d'interdiction sur place et ainsi, anticiper leur stationnement.

Répondre aux besoins des riverains

Comme l'interdiction porte sur le stationnement et l'arrêt, il était important de permettre aux riverains et commerçants de bénéficier d'une autorisation de dépose-minute et dans un cas unique, de stationnement à la demi-journée pour que l'épicerie puisse assurer son précieux service de livraison. **Les riverains concernés ont donc été invités à communiquer leur plaque d'immatriculation pour disposer d'un macaron, afin que la gendarmerie puisse cibler son action.**

Les consultations ont également mis l'accent sur l'éloignement des parkings pour les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer. La municipalité a donc mis en place un service expérimental de navettes gratuites, desservant les quartiers du

village concernés par la présence de parkings, du 13 juillet au 19 août, le mercredi et le vendredi. Ce dernier n'a malheureusement pas vraiment rencontré l'adhésion des usagers, il reste donc à répondre à ce besoin de façon plus adaptée.

Pour contribuer à désengorger les parkings tout au long de la voie communale menant à la plaine du Tarn, la navette a également desservi les hameaux du Mazel, de Villeneuve et de l'Hôpital, en complément de la navette touristique, uniquement les après-midis. Ce service a rencontré plus de succès, témoignant de l'intérêt de limiter l'usage de la voiture individuelle dans ce secteur.

Ce qu'il reste à faire

Il nous faudra continuer d'inscrire cette action dans les habitudes des usagers, quels qu'ils soient. La gendarmerie, sans qui la mise en place de cette expérimentation n'aurait pas été possible, a encore dû dresser environ 200 contraventions.

Notez également que le carrefour de l'horloge, véritable point noir du croisement, est un enjeu fort : l'interdiction de l'arrêt et du stationnement est valable sur toute l'année, ce que signale sans confusion possible la présence de zébras peints en blanc, le jaune étant réglementairement réservé aux interdictions qui ne sont applicables que sur un temps défini.

Nous comptons sur l'implication citoyenne de tous, puisqu'il est impossible de délester la circulation sur d'autres voies, en respectant ces limitations : le confort de quelques-uns ne doit pas nuire aux besoins de tous !

De nouveaux panneaux pour la cascade de Rûnes

Ce site touristique est également un haut lieu de fréquentation estivale. Il était nécessaire de reprendre une partie de la signalétique sur le site, avec l'appui du département de la Lozère.

Sur ce point aussi, il reste du travail à faire : gérer le stationnement anarchique et l'abandon de déchets sur le site, revoir la signalétique de cheminement jusqu'à la cascade.

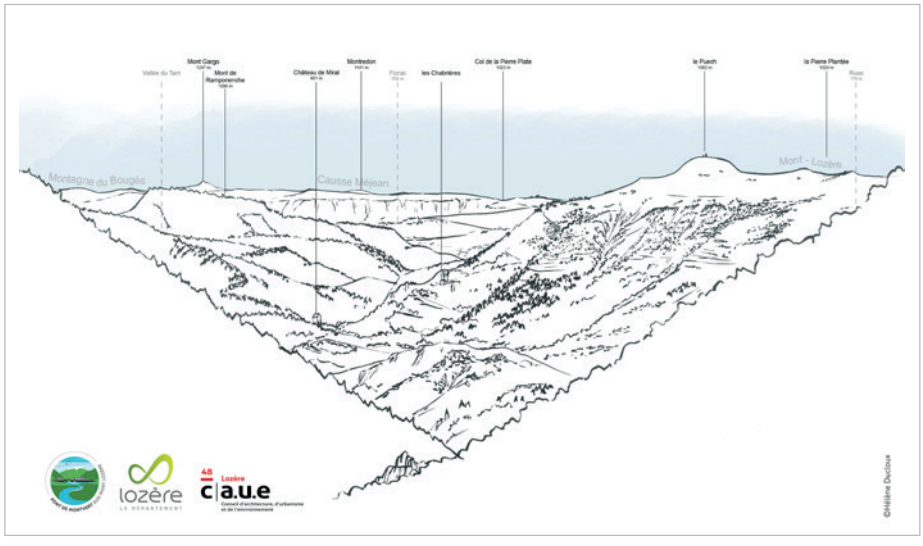

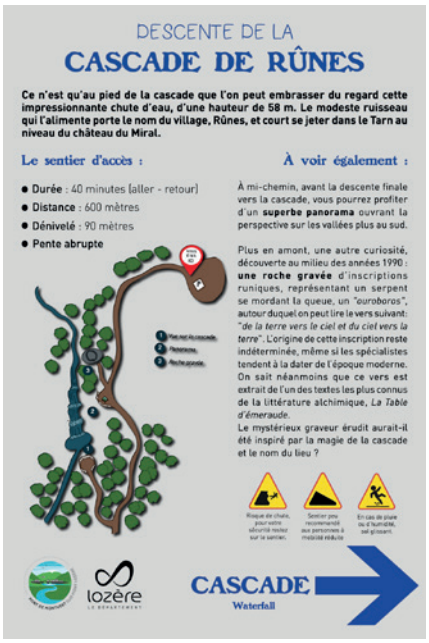

LA CULTURE EN COMMUN(E)

Si notre commune était un arbre, les associations en seraient la sève !

C'est bien grâce à elles que la culture sous toutes ses formes peut s'exprimer et le vivre-ensemble progresser.

Le budget de la commune leur accorde une large enveloppe pour soutenir leur fonctionnement, à hauteur de **31 373 €**. Ces subventions permettent en outre à toutes ces associations d'organiser des manifestations sur le territoire de la commune.

Cabaret Vie la joie, 20 ans de Passe Montagne

Total Festum

Fête de L'école

Représentations Chap'perché

Fête de l'Abeille Noire et de l'écogastronomie

Festival le Grand Mistere - Compagnie Espère un peu

Fête Votive du Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

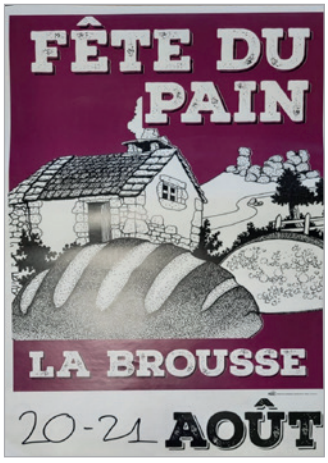

Fête du pain à La Brousse

CINECO

Nous pouvons également apprécier chaque mois les projections organisées par Cineco, notre cinéma itinérant des Cévennes. Il permet à chacun la « sortie cinéma » à la rencontre d'une œuvre, d'une expérience culturelle et collective d'autant plus important aujourd'hui, en cette période post-covid, où le lien social est réduit et où le monde du cinéma est malmené par les écrans et les plateformes de streaming.
Alors en 2023, allons au cinoche !

La municipalité s'implique

Pour participer pleinement à la dynamique festive et culturelle de la commune, la municipalité a, par ailleurs, organisé une journée de manifestations à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet.

Elle a également financé la tenue d'un concert dans la cadre des Hebdos de l'été le 16 août et soutenu l'organisation de 3 marchés nocturnes durant l'été 2022, afin de satisfaire tous les publics.

14 JUILLET

16 AOUT
CONCERT – Hebdos de l'été

3 Marchés nocturnes

La médiathèque

La médiathèque est également un acteur incontournable de l'animation culturelle.

Depuis peu, Josette Mercier (à gauche) a rejoint Christiane Molines (à droite) pour l'épauler dans ses fonctions.

Nous nous intéresserons plus particulièrement à leur travail dans le prochain bulletin municipal.

Infos Pratiques

Services

Maison France Service
04 34 09 06 14

Bibliothèque / Médiathèque
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi soir de 17h 30 à 19h 30
Samedi de 10h à 12h
09 72 66 06 24

Déchetterie
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 + en juin, juillet et août : le mercredi de 14h00 à 17h00

Centre de Loisirs
06 69 90 21 62

Marché
Tous les mercredis matins

Office de Tourisme
04 66 45 81 94

Associations
Liste et contacts des associations disponible sur le site web :
pontdemontvert-sudmontlozere.fr

Santé

Médecins généralistes
Dr Leroy
04 66 80 89 62

Dr Mertz
04 11 29 00 10 + Doctolib

Centre de Soins ADMR (Infirmières)
04 66 45 95 71
06 66 16 48 20

Pharmacie
04 66 45 80 79

Kinésithérapeute
Raoul Toledano
07 57 42 03 89

Ostéopathes
Martial Montels
06 49 09 23 97 + Doctolib

François Beltramini
06 30 68 16 74 + Doctolib

URGENCES

SAMU, urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Urgences pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Un oubli ? Dites le nous !

Mairie
Rue des Écoles
48220 Pont de Montvert - Sud Mont Lozère
04 34 09 06 10
accueil@mairiepontdemontvert.fr
https://pontdemontvert-sudmontlozere.fr/

Suivez-nous :

Horaires d'accueil

Du Lundi au Mardi
09h00 à 12h00

Le Mercredi
09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Du Jeudi au Vendredi
09h00 à 12h00

Conception et réalisation graphique : www.juliemercey.com - Photo de couverture : Emilie Reydon - Papier certifié FSC et PEFC